



Réunion (virtuelle) du Comité du CTF  
Washington D.C.  
Jeudi 19 novembre 2020

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU CTF**  
**(RÉSUMÉ)**

## DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le Rapport d'activité semestriel du CTF (document CTF/TFC.25/3) et le Rapport sur les résultats du CTF (document CTF/TFC.25/3.1), le Comité du Fonds pour les technologies propres (CTF) se félicite de l'avancement des travaux du Fonds.

Le Comité note les trois options présentées au paragraphe 15 de la Section 2.3 sur l'utilisation des futures ressources annulées et approuve l'option 15 [a/b/c], telle que définie dans le document.

- a. [Affectation aux projets ayant atteint la troisième phase des programmes dédiés au secteur privé (DPSP III)]
- b. [Affectation des ressources annulées au programme de stockage de l'énergie (GESP)]
- c. [Accumulation des ressources annulées pour de nouvelles utilisations]

Le Comité demande à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de poursuivre l'examen des projets et programmes pour lesquels des financements ont été approuvés au titre du CTF, y compris ceux au point mort et pour lesquels des financements pourraient être dégagés et réalloués aux futurs programmes actifs du CTF.

## 1. Introduction

1. Le rapport d'activité semestriel du CTF fait le point sur la situation du Fonds pour les technologies propres (CTF), du portefeuille des programmes et projets financés par le CTF dans le cadre des plans d'investissement approuvés, des programmes dédiés au secteur privé (DPSP) et des activités connexes. Il examine également les questions stratégiques qui demandent l'attention du Comité des fonds fiduciaires (TFC). Le rapport couvre la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020.

## 2 Questions stratégiques

2. Créé en 2008, le CTF octroie des financements concessionnels, par l'intermédiaire de six banques multilatérales de développement (BMD) partenaires, à des projets et programmes de grande envergure pilotés par les pays dans les domaines des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et des transports durables. Avec un apport initial de 4,5 milliards de dollars d'engagements et contributions en faveur de 12 plans d'investissement nationaux et d'un programme régional, le CTF dispose aujourd'hui de 5,7 milliards de dollars de ressources couvrant 15 plans d'investissement nationaux et un programme régional (Énergie solaire à concentration dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord - MENA-CSP), à quoi s'ajoutent des DPSP ayant achevé leur troisième phase. La programmation des GESPs, la quatrième phase des DPSP, commencera avant la fin de 2020.
3. Au 30 juin 2020, le TFC avait approuvé 5 329 millions de dollars de financements pour 154 projets et programmes. Les approbations et décaissements au titre de projets sont en hausse et la publication des résultats avance bien, en ce qui concerne notamment les nouvelles méthodes d'évaluation des avantages économiques des projets financés par le CTF (voir les sections 3 et 4). L'évaluation des risques associés au portefeuille du CTF a été compliquée par la pandémie de COVID-19, mais l'Unité administrative des CIF collabore étroitement avec les BMD pour suivre l'évolution des opérations du Fonds parallèlement à ses pratiques usuelles de gestion du risque.

### 2.1 Fin de programmation de la DPSP III

4. La troisième phase des DPSP a été approuvée par le TFC en décembre 2017 afin de programmer l'utilisation du reste des ressources annulées. Le délai de soumission des opérations à financer serait reporté à fin juin 2020. En étroite collaboration avec les équipes compétentes des BMD, l'Unité administrative des CIF s'est employée à tenir à jour la réserve de projets et à programmer l'utilisation de toutes les ressources avant cette date. En conséquence, au 30 juin 2020, toutes les ressources du CTF restant à engager avaient été allouées et la DPSP III a été menée à bien.
5. À la clôture de l'exercice 20, 52 projets avaient été approuvés au titre de la DPSP III, soit une enveloppe totale de 1 100 millions de dollars<sup>1</sup>. Ces projets sont mis en œuvre dans 22 pays, ainsi que cinq programmes mondiaux et 20 programmes régionaux. Ces chiffres comprennent également

---

<sup>1</sup> Au total, 56 projets ont été approuvés au titre de la DPSP III. Quatre projets ont été soumis le 30 juin ou avant cette date et approuvés pour l'exercice 21. Un projet (Climate Stars, BERD) a été approuvé au cours de l'exercice 20 mais a reçu un complément de financement qui a été approuvé pour l'exercice 21. Ce projet est pris en compte dans le présent rapport, mais son financement n'est pas inclus dans les chiffres présentés ici. Le montant total des financements approuvés pour l'exercice 21 s'établit à 88,5 millions de dollars.

16 projets approuvés au titre du Mécanisme de promotion des entreprises (BDF)<sup>2</sup>. La DPSP III représente environ 20 % du nombre total de projets du CTF approuvés.

## 2.2 État d'avancement du programme de stockage d'énergie (DPSP IV)

6. Sur décision du Comité du CTF à sa réunion de juin 2019, le GESP a été créé en tant que quatrième phase du DPSP afin d'accorder, par l'intermédiaire des BMD, des financements concessionnels au titre de l'action climatique à tous les pays bénéficiant des CIF et de les aider ainsi à accélérer la mise au point de diverses méthodes de stockage de l'énergie pour continuer à mettre en valeur les sources d'énergie renouvelables. Contrairement aux phases précédentes des DPSP, le GESP porte sur un domaine thématique spécifique : le stockage de l'énergie.
7. Le Royaume-Uni a annoncé en septembre 2019 une nouvelle contribution de 250 millions de dollars à l'appui du GESP. L'Allemagne a emboîté le pas au cours de l'été 2020 avec un engagement de 80 millions d'euros. Depuis l'approbation du programme, l'Unité administrative des CIF s'emploie avec le Comité des BMD à finaliser le plan de mise en œuvre, qui prévoit l'élargissement des activités de suivi et d'information ainsi que la création d'une liste indicative de projets en réserve. Une fois cette liste approuvée, les projets peuvent être soumis pour financement.

## 2.3 Utilisation des futures ressources annulées

8. L'achèvement de la DPSP III a permis d'allouer la quasi-totalité des ressources du CTF autres que celles engagées au titre du GESP. Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, 2,34 millions de dollars sont disponibles pour des programmes. Ce montant est insuffisant pour financer d'éventuels projets du CTF et ne pourrait pas aisément être réaffecté aux travaux du Mécanisme d'assistance technique des CIF.

**Tableau 1. Ressources disponibles au 30 septembre 2020**

Solde des fonds non réservés pouvant être engagés au titre de projets/programmes (A) <sup>3</sup>	206,74
Engagements possibles au titre de la DPSP III	2,34
Engagements possibles au titre du GESP	204,40
Moins : Engagements prévus	
Financement et commissions prévus pour des projets/programmes relevant du GESP (B)	909,97
<b>Ressources disponibles pour des projets/programmes (A-B)</b>	<b>(703,2)</b>

9. Aucune utilisation précise n'est prévue à ce stade pour les ressources du CTF libérées par les annulations. Le Comité du CTF pourrait demander à l'Unité administrative des CIF et aux BMD

<sup>2</sup> Dans le cadre de la DPSP III, le TFC a approuvé en avril 2018 l'allocation de 14,5 millions de dollars au BDF pour aider les BMD et les pays à constituer des réserves de projets. Dix-huit projets ont été approuvés.

<sup>3</sup> Ce chiffre ne comprend pas les frais d'administration, qui couvrent notamment les réserves relatives à l'engagement des pays, les dépenses liées à l'apprentissage et à l'échange de connaissances, et les réserves de change qui sont prélevées sur le montant des billets à ordre non libellés en dollars encore en circulation afin de réduire le risque de surengagement lié aux fluctuations des taux de change.

d'utiliser les futures ressources de la manière la plus appropriée ou décider d'attendre d'autres annulations pour se prononcer. Le Comité a trois options possibles : 1) affectation aux projets ayant atteint la troisième phase des programmes dédiés au secteur privé (DPSP III) ; 2) affectation des ressources annulées au GESP ; 3) accumulation des ressources annulées pour de nouvelles utilisations.

### 3 Situation du CTF

10. Au 30 juin 2020, le Comité du CTF avait approuvé 154 projets et programmes au titre de 16 plans d'investissement endossés, soit un montant total de 5,3 milliards de dollars de financements du CTF (voir le tableau 2)<sup>4</sup>.

**Tableau 2. Vue d'ensemble du portefeuille de projets du CTF au 30 juin 2020**

	Financements approuvés		Décaissements
	Comité	BMD	
Financements du CTF (en millions de dollars)	5 329	4 650	2 535
Nombre de projets	154	113	90

11. Plans d'investissement : Au cours de la période considérée (1er janvier au 30 juin 2020), aucun plan d'investissement du CTF, nouveau ou révisé, n'a été soumis pour approbation.
12. Approbations par le Comité du CTF : Le nombre d'approbations a augmenté de 9 pendant l'exercice 19 à 24 pendant l'exercice 20. Les demandes d'approbation concernant toutes les ressources autres que celles au titre du GESP ont été reçues avant la date limite (30 juin 2020). Au cours de la période considérée, 19 projets et programmes ont été approuvés par le Comité, pour un montant total de 487,95 millions de dollars de financements.
13. Approbations des BMD : Au cours de la période considérée, trois projets ont été approuvés par la BAD, deux par la BID et un par la BIRD, soit un total de 6 projets représentant 147,44 millions de dollars de financements.
14. Cofinancements : Les 5,3 milliards de dollars de financements approuvés par le Comité du CTF devraient permettre de mobiliser plus de 57 milliards de dollars de cofinancements auprès d'entités privées et publiques, de BMD, de donateurs bilatéraux et d'autres sources, ce qui représente un ratio de levier de 1:10,7. Le secteur privé est la principale source de cofinancement, avec un apport de 19 milliards de dollars (ratio de levier de 1:3,5), suivi par les BMD (1:2,9), les donateurs bilatéraux (1:1,4) et d'autres sources (1:1,5).

<sup>4</sup> Déduction faite des financements annulés.

15. Financement par secteur et par type de technologie : Les énergies renouvelables demeurent le principal secteur d'investissement du CTF, avec les deux tiers des financements approuvés par le Comité du CTF. Les projets de maîtrise de l'énergie, notamment les investissements dans les réseaux intelligents, représentent 15 % du portefeuille et les systèmes de transport durables 7 %. Dans le domaine des technologies de production d'énergie renouvelable, le solaire représente 46 % du portefeuille, suivi des énergies renouvelables hybrides (22 %), de l'énergie géothermique (17 %) et éolienne (11 %), tandis que l'hydroélectricité, les bioénergies et la transformation de déchets en énergie représentent au total 4 % du portefeuille.
16. Annulations de financements : Au 30 juin 2020, 253,30 millions de dollars de financements approuvés au titre de 16 programmes et projets avaient été annulés ou réaffectés par les BMD.

#### **4 Aperçu des résultats**

17. Le portefeuille de 89 projets et programmes approuvés dont les résultats ont été communiqués pour 2020 représente 4,4 milliards de dollars de financements du CTF<sup>5</sup>. Sur ces 89 projets, 46<sup>6</sup> font état d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2020 (19,21 millions de tCO<sub>2</sub> au total). Pris ensemble, ces projets ont réduit les émissions de GES de 83,7 millions de tCO<sub>2</sub>, principalement dans le domaine des énergies renouvelables (47 %). Sur les 51 projets ayant un objectif de puissance installée, 34 font fait état d'une puissance installée totale de 7 569 MW. Sur les 25 projets ayant un objectif d'économie d'énergie, 19 signalent des résultats positifs (5 563 GWh). Sur les neuf projets dont l'objectif est exprimé en nombre d'utilisateurs par jour, trois font état de 306 868 personnes transportées par jour grâce à des moyens de transport à faibles émissions de carbone en 2020. Pour de plus amples informations, prière de consulter le rapport sur les résultats du CTF.
18. Le rapport sur les résultats de cette année contient un nouvel axe d'intervention (Effets économiques et sociaux du financement de l'action climatique sur le développement - SEDICI) qui vise à élargir la base de données sur les effets de l'action climatique sur le développement, à promouvoir l'investissement dans les programmes d'action climatique et à fournir aux responsables de meilleurs moyens d'analyse des investissements climatiques afin de produire des résultats dans les domaines du climat et du développement.

#### **5 Thèmes transversaux**

##### **5.1 Gestion des risques**

19. La pandémie de COVID-19 représente une crise économique mondiale sans précédent dont il est difficile de prédire l'ampleur et la durée. Tous les programmes financés par les CIF sont donc exposés à des risques accrus sur le plan financier, commercial et opérationnel, et l'Unité

---

<sup>5</sup> Les résultats communiqués couvrent la même période que les décaissements. Le terme « 2020 » correspond soit à l'année civile 2019 soit à la période allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

<sup>6</sup> Quarante-et-un projets ont communiqué des résultats pour 2019 et 50 projets l'ont fait pour au moins une année. Quatre projets n'ont fourni aucune information sur les émissions de GES pour 2020 : Programme de financement des énergies renouvelables (T-SEF) ; Énergies renouvelables, phase I – Gestion des déchets ; Énergies renouvelables, phase II – Projet éolien de Novoazovsk ; Programme de maîtrise de l'énergie dans l'archipel de San Andrés, Providencia et Santa Catalina.

administrative des CIF note que les effets de la pandémie se font déjà sentir. L'appréciation de la durée et de la gravité de ces effets continuera à évoluer et l'Unité administrative continuera à faire le point sur la situation.

20. Le risque lié à la mise en œuvre du programme financé par le CTF est **élevé** : sur 104 projets, six (représentant 271 millions de dollars, soit 5 % des financements au titre du programme) sont à risque et l'Unité administrative des CIF anticipe que la vulnérabilité du programme à ce risque va augmenter, compte tenu des effets actuels et attendus de la pandémie.

## **5.2 Parité des sexes**

21. La phase 3 du Plan d'action des CIF sur la parité des sexes a été approuvée en juin 2020 et sera mise en œuvre au cours des exercices 21 à 24. Cette phase poursuivra l'objectif du programme des CIF sur la parité des sexes qui consiste à intégrer la dimension de genre dans les politiques et programmes des CIF et à renforcer les connaissances, l'apprentissage et le soutien technique tout en intensifiant les efforts faits pour renforcer les capacités, développer les institutions et promouvoir le leadership des femmes dans l'action climatique grâce à une initiative pluriannuelle.

## **5.3 Evaluation et apprentissage et gestion des connaissances**

22. Plusieurs activités liées au CTF et menées dans le cadre de l'initiative Évaluation et apprentissage (initiative E&L) des CIF sont en bonne voie. On peut citer notamment : mise au point du modèle économique du CTF susmentionné ; utilisation des données et de l'expérience récentes des CIF pour partager des enseignements et observations utiles sur la manière dont les investissements climatiques peuvent soutenir les efforts de relèvement des pays touchés par la pandémie ; axes d'intervention pour assurer une transition équitable ; et poursuite du Partenariat d'apprentissage sur les changements porteurs de transformation. Six produits E&L ont été mis au point ou sont en voie de l'être.